

DEPARTEMENT
DU HAUT-RHIN

COMMUNE DE THANNENKIRCH

ARRONDISSEMENT
DE RIBEAUVILLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
élus : 11

Séance du 19 mars 2025

Nombre d'élus : **Sous la présidence de Madame DIEUAIDE ANGELIQUE, Maire**
08

Conseillers
présents : 06

Absents excusés :
Jean SCHAETZEL ayant donné procuration à Angélique DIEUAIDE
Jeannot STIBLING ayant donné procuration à Jean-Pierre SCHRAMM

Conseillers
votant : 08

4. OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Madame le Maire expose au conseil municipal que pour faire face à un besoin ponctuel de trésorerie à l'occasion du mandatement des dépenses de la commune, et dans l'attente du versement de la subvention FEADER relative aux travaux à la salle des fêtes et plus particulièrement pour la transformation de la salle des fêtes en musée du patrimoine local, il y aurait lieu d'ouvrir une ligne de trésorerie.

Plusieurs offres ont été étudiées. L'offre présentée par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe est la plus favorable.

Après échange et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

ACCEPTE la proposition de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe dans les conditions énoncées ci-dessous :

MANDATE Madame le Maire pour signer l'offre de financement et tout document relatif à cette affaire

INSCRIT pour l'année 2025 en dépenses obligatoires à son budget principal, les sommes nécessaires au paiement des frais et intérêts

Accusé de réception en préfecture 068-216803353-20250319-lignetresorerie-DE Date de télétransmission : 24/03/2025 Date de réception préfecture : 24/03/2025
--

- **Emprunteur :** COMMUNE DE THANENNKIRCH
- **Montant :** 100 000 euros
- **Durée :** un an maximum
- **Taux d'intérêt :** • €STR ¹ + marge de 1.00 %
[Base de calcul : exact/360]
- **Process de traitement automatique :** • tirage : crédit d'office (ou virement BDF en option)
• remboursement : débit d'office
- **Demande de tirage :** aucun montant minimum
- | | | | |
|-------------------------------------|-------|-------|-------|
| 🕒 Créneau horaire de saisie : | 00H00 | 16H30 | 23H59 |
| 📅 date de valeur [J = jour ouvré] : | J + 1 | | J + 2 |
- **Demande de remboursement :** aucun montant minimum
- | | | | |
|-------------------------------------|-------|-------|-------|
| 🕒 Créneau horaire de saisie : | 00H00 | 16H30 | 23H59 |
| 📅 date de valeur [J = jour ouvré] : | J + 1 | | J + 2 |
- **Paie ment des intérêts :** chaque *trimestre civil* par débit d'office
- **Frais de dossier :** 0.10% du montant emprunté avec un minimum de 300 €
- **Commission d'engagement :** Néant
- **Commission de mouvement :** Néant
- **Commission de non-utilisation :** 0.30% de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen
périodicité identique aux intérêts

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme
Thannenkirch le 21/03/2025
Le Maire, Angélique DIEUAIDE



Accusé de réception en préfecture
068-216803353-20250319-lignetretrorerie-DE
Date de télétransmission : 24/03/2025
Date de réception préfecture : 24/03/2025

